

Grand froid : composez le 115

Avec l'arrivée de l'hiver et du froid, le dispositif d'hébergement d'urgence de l'agglomération se renforce sous la houlette de la Coordination d'accueil et d'orientation Flandres (CAO). Si vous voyez une personne en

détresse dans la rue, n'hésitez pas à composer le 115. Ce numéro d'urgence gratuit et ouvert 24 heures sur 24 permet aux urgences sociales d'intervenir immédiatement auprès des personnes sans domicile fixe.

Social

S'exprimer face au drame de l'amiante

« Être bien dans sa vie malgré la mort, l'injustice et la violence... »

Depuis trois ans, l'Ardeva l'Association régionale de défense des victimes de l'amiante, organise des groupes d'expression à destination des personnes touchées par cette maladie. Une fois par mois, malades, épouses et veuves de l'amiante se réunissent ainsi au sein de la Maison de promotion de la santé pour mettre des mots sur leur douleur. Entre silence, dialogue, pleurs et rires, chacun tente de se libérer d'une colère, d'une haine souvent difficile à porter... « À la création de l'association en 1996, nous avons été très surpris par l'afflux des familles », explique Pierre Pluta, président de l'Ardeva. « Nous n'y étions pas préparés. Au-delà de la prise en charge administrative et juridique des victimes de l'amiante, nous nous sommes rapidement rendu compte de la nécessité d'apporter un accompagnement humain pour que les personnes ne se retrouvent pas seules face à leur souffrance. » D'où la création de ces groupes d'expression. « Avant, il n'y avait personne pour nous écouter », acquiesce Ginette. « Nous avions pourtant besoin de dire notre malheur et notre rage. Aujourd'hui encore, des choses ressortent. »



Marie Maquaire, consultante en communication relationnelle (à gauche sur la photo), aide les victimes de l'amiante à exprimer leur douleur et leur colère.

Poser des mots sur la douleur

Animés par Marie Maquaire, consultante en communication relationnelle, les groupes d'expression de l'Ardeva rassemblent entre cinq et dix personnes suivant les séances. « Ici, il n'y a aucune obligation. On peut venir une ou plusieurs fois. Les personnes ne sont pas non plus tenues de parler. Elles ne le font que si elles en ressentent le be-

soin. L'essentiel est de permettre à chacun de prendre conscience des difficultés relationnelles occasionnées par la maladie. Le maître mot est la relation. » À l'aide de jouets en plastique, de rubans de tissu ou de peluches, Marie Maquaire tente ainsi de faciliter le dialogue en matérialisant concrètement les peurs, les interrogations et les sentiments des personnes. Les groupes d'expression sont ouverts à tous. Les

séances du prochain semestre se dérouleront les 15 janvier, 8 février, 6 mars, 10 avril, 12 mai et 8 juin de 9 h 30 à 16 h 30 (repas sur place). ◆

Renseignements et inscriptions auprès de l'Association régionale de défense des victimes de l'amiante, 17 rue du Jeu de Paume. Tél. 03 28 51 16 87.